49e ANNÉE. — N° 17.147

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINC[illegible] — [illegible]e numéro 10 c.

SAMEDI 14 JUIN 1919

SAINT VALÈRE

SOLEIL : lever 5h17 ; coucher 8h47
LUNE : D. Q. le 21 ; nouvelle le 27

Sagesse syndicaliste

C'est de la C. G. T. que nous vient aujourd'hui l'espoir que le bon sens et la logique finiront par l'emporter dans les milieux ouvriers. Voilà une affirmation qui eût paru, il y a quelques années, un formidable paradoxe. Elle s'impose aujourd'hui à tout esprit réfléchi : ainsi marchent les temps. Donc, hier, les représentants du groupe parlementaire du parti socialiste unifié, les délégués de la commission administrative du parti et les membres du bureau de la C. G. T. se réunissaient à la Maison des Syndicats pour s'entretenir de la situation. Déjà les politiciens se félicitaient du résultat de leurs conférences.

« Nous sommes dans une situation révolutionnaire, pensaient et même disaient certains; or, la révolution est d'ordre politique; ce sera donc notre affaire de la diriger. » Mais ces messieurs étaient trop pressés; on leur a rappelé assez rudement que les raisins étaient trop verts encore et que le vin de la révolution n'est pas encore tiré pour eux. Ils devront retourner à leur politique, et y retourner seuls, car les syndicalistes ont manifesté tout net qu'ils n'entendent pas les suivre et veulent rester maîtres chez eux. Ils ont affirmé ce que nous n'avons pas cessé d'écrire, que le syndicalisme est dans son rôle quand il s'inquiète des revendications professionnelles des travailleurs; il s'en écarte et se condamne s'il vient à soutenir des revendications politiques.

C'est la pensée qui se détache des interventions de M. Dumas, de l'habilement; de M. Bidegarray, des cheminots; de M. Dumoulin, secrétaire adjoint de la C. G. T. Certes, ils n'ont pas tenu le langage que d'honnêtes gens, demeurés fidèles à une certaine conception traditionnelle de la société, aimeraient leur voir tenir. Pour nous, ce qu'ils ont déclaré ne nous étonne ni ne nous effraie. Nous y voyons la preuve que l'intrusion dans les mouvements grévistes de politiciens et de personnalités sans mandats a alarmé les vrais syndicalistes et qu'ils veulent se défendre. Cela nous suffit, car c'est la garantie de la raison.

Nous savons bien que les amis véritables de la classe ouvrière ne sont pas ceux qui la veulent pousser « à la situation révolutionnaire ». La C. G. T. le sait aussi et elle se défie. Que signifie donc ce passage de la note rédigée à propos de la grève des mineurs, où la C. G. T. déclare ceci : « La C. G. T. ne négligera aucun moyen pour avertir l'opinion publique; à aucun moment elle n'oubliera l'intérêt général du pays, et c'est dans cet esprit qu'elle fera porter ses efforts pour soutenir les grèves, » sinon que le syndicalisme s'efforce de faire preuve de sagesse et de compréhension? Tenir compte de l'intérêt général du pays, ce n'est pas dans la politique d'hommes qui ne comprennent et ne suivent que les intérêts de parti. Mais c'est de politique meilleure et plus sage, et c'est de quoi nous ne craignons pas de féliciter la C. G. T.

L'importance économique du tourisme

Avant la guerre, les peuples qui ensuite furent nos amis, d'autres qui furent neutres, allaient volontiers villégiaturer en Allemagne. Dans les kurshalls et les kasinos de la Bochie, on coudoyait même d'excellents Français : le Tigre ne s'abreuvait-il pas à Carlsbad ?

Il ne faut pas que, la paix signée, le neutre ou l'allié reprenne le chemin touristique de l'Allemagne.

Il ne le faut pas pour des raisons morales. Le peuple qui reçoit chez lui d'autres peuples exerce sur ses visiteurs une influence d'autant plus dangereuse qu'elle est occulte. Par une sorte d'endosmose, il fait pénétrer en eux sa civilisation, sa culture ou sa pseudo-kultur. Qui pourra jamais mesurer quelle part, dans notre snobisme allemand d'avant-guerre, ont eu les pèlerins de Bayreuth et d'Oberammergau, inconscients fourriers dans leur propre patrie de l'invasion des idées et de l'art boche, au détriment des idées et de l'art français ?

Il ne le faut pas pour des raisons économiques. Tout pays qui reçoit un touriste étranger s'enrichit aux dépens du pays d'origine de ce visiteur. Avec chaque étranger qui vient en France, c'est un peu d'or qui rentre, c'est le change qui monte; au contraire, chaque Français qui va villégiaturer à l'étranger appauvrit d'autant son pays. Travailler pour retenir chez nous le Français qui voyage; travailler pour y attirer le touriste étranger, c'est donc travailler pour le développement économique du pays, de la patrie.

C'est en même temps travailler à enrichir la petite patrie, la région. Considérer que le touriste ou le baigneur enrichit seulement une catégorie restreinte de commerçants, c'est voir les choses par le gros bout de la lorgnette. Développer le tourisme dans une région, ce n'est pas faire les affaires d'un commerce spécial et restreint mais, par des répercussions que nous indiquerons, faire les affaires du commerce en général, de l'agriculture, voire de l'industrie de toute la région.

Telle est l'importance du problème touristique à l'heure présente. Quelles sont les solutions ? Comment empêcher le neutre ou l'allié de retourner en Allemagne ? Comment mettre en valeur les richesses touristiques de la France en général, et plus particulièrement de notre région ? C'est ce que nous essaierons de montrer dans une série de chroniques auxquelles celle-ci servira de préface.

P. LE BONDIDIER,
Secrétaire de la Confédération pyrénéenne.

LA QUESTION DE BRIEY

Paris, 13 juin. — On a distribué aujourd'hui à la Chambre le rapport rédigé par M. Engerand, député du Calvados, pour la commission d'enquête sur la métallurgie, relatif à la question du bassin de Briey.

Dans ce document, M. Engerand montre l'importance du bassin de Briey et insiste sur le préjudice que sa perte causa à la France. Il montre aussi que, bien que la métallurgie française fût concentrée sur la frontière de l'Est, la direction des usines ne prévint à aucun moment l'état-major de l'armée des dangers résultant de cette situation.

M. Engerand conclut en exposant que le retour de la Lorraine et de la Sarre modifiera du tout au tout les positions métallurgiques de l'Allemagne et de la France et les mettra à égalité. La France trouvera dans le monopole du fer du continent, qui lui est maintenant acquis, un élément de puissance incomparable.

Enfin, M. Engerand rappelle que notre victoire a reposé, en l'aggravant même, le problème de la concentration de la métallurgie sur la frontière, et il préconise une politique métallurgique qui prévienne une réédition de cette erreur, en conservant et en développant les centres métallurgiques éloignés de la frontière.

LA CONFÉRENCE ET LES PRÉLIMINAIRES

Les Alliés soutiendront Koltchak

Ils lui enverront matériel militaire, munitions et vivres pour vaincre les Bolcheviks

Paris, 13 juin. — *La décision prise par les alliés d'accorder leur assistance à l'amiral Koltchak et à son gouvernement coïncide fort heureusement avec la remise de leurs conditions aux Allemands. L'œuvre de la Conférence de la paix en sera grandement facilitée. L'Entente pourra enfin, d'accord avec le nouveau gouvernement qu'elle a reconnu en fait, régler de nombreuses questions demeurées jusqu'ici en suspens, fixer le sort de la Lithuanie et de l'Esthonie, délimiter l'ensemble des frontières de la Pologne et de la Roumanie.*

La Russie ne pouvait plus longtemps rester à l'écart des problèmes mondiaux dans lesquels elle aura un rôle agissant.

Les Alliés et le gouvernement de l'amiral Koltchak

Paris, 12 juin. — On se souvient que le Conseil suprême des alliés adressait le 27 mai à l'amiral Koltchak une communication où il précisait à quelles conditions il pourrait reconnaître officiellement le gouvernement d'Omsk.

1° Convocation d'une Assemblée constituante aussitôt après l'arrivée de l'amiral à Moscou.

2° Elections libres d'Assemblées locales dans tous les territoires occupés.

3° Engagement de ne pas rétablir l'ancien système foncier, et de laisser la terre aux paysans, avec la liberté civile et religieuse pour tous les Russes.

4° Reconnaissance de la Finlande et de la Pologne.

5° Règlement de la question de l'Esthonie, de la Lithuanie, des territoires caucasiens et transaspiens par la Société des nations s'il y avait lieu.

6° Règlement par la Conférence de la paix du sort des parties roumaines de la Bessarabie.

7° Admission de la Russie gouvernée démocratiquement dans la Société des nations.

8° Renouvellement de l'engagement de respecter les dettes nationales de la Russie.

Ce sont ces conditions que l'amiral Koltchak a acceptées.

La décision du Conseil suprême

Le Conseil des quatre chefs de gouvernement s'est occupé aujourd'hui de la réponse à faire à la Note de l'amiral Koltchak. Les cinq grandes puissances ont décidé de donner à l'amiral Koltchak et à ses associés une assistance dont ils avaient défini les conditions dans leur Note du 26 mai. Il ne s'agit pas là, à proprement parler, d'une reconnaissance, au sens officiel du mot, l'amiral Koltchak n'exerçant son autorité qu'en Sibérie; mais cette consécration d'alliés donnera à l'amiral Koltchak un prestige moral incontestable, en même temps qu'elle lui garantit des concours matériels dont l'importance se fera bientôt sentir.

Le Conseil suprême des puissances alliées et associées a adressé aujourd'hui à l'amiral Koltchak le télégramme suivant :

« Les puissances alliées et associées désirent accuser réception à l'amiral Koltchak de sa réponse à leur note du 26 mai.

» Elles sont heureuses du ton de cette réponse qui leur semble être d'accord, quant au fond, avec les propositions qu'elles lui ont faites et contenir toutes les assurances satisfaisantes pour la liberté, le « self government » et la paix du peuple russe et de ses voisins.

» Elles sont décidées à donner à l'amiral Koltchak et à ses associés l'assistance mentionnée dans leur première lettre.

» Signé : D. Lloyd George, Wodrow Wilson, G. Clemenceau, V.-E. Orlando, Makino »

La réponse au contre-projet allemand

Paris, 13 juin. — Le président Wilson, MM. Clemenceau et Lloyd George, auxquels s'était joint M. Sonnino en l'absence de M. Orlando, se sont réunis ce matin, et ont élaboré les projets de texte en réponse aux contre-propositions allemandes. Ils ont fait parvenir déjà neuf rapports sur dix-huit, notamment les plus importants, comme ceux relatifs au bassin de la Sarre, à l'Alsace-Lorraine et à la Société des nations.

La réponse sera remise dimanche ou lundi

Paris, 13 juin. — Il se confirme que la remise de la réponse de l'Entente à la délégation allemande aura lieu dimanche soir ou lundi matin. On assure que les Allemands auront huit jours pour répondre oui ou non.

La Question des frontières de la Hongrie

Paris, 12 juin. — Les cinq ministres des affaires étrangères des grandes puissances ont continué aujourd'hui à examiner les frontières de la Hongrie avec la Tcheco-Slovaquie et la Roumanie.

Du côté tchéco-slovaque, on est arrivé à un accord. Au contraire, M. Bratiano, président du Conseil de Roumanie, a demandé un délai afin de pouvoir se rendre à Bucarest pour consulter son gouvernement sur la frontière qui est demandée à son agrément et qui ne semble pas donner toute satisfaction.

Franchet d'Esperey confère avec le chef d'état-major roumain

Bucarest, 13 juin. — Le général Franchet d'Esperey a eu, à Giurgiemo, une entrevue avec le général Presan, chef de l'état-major général des armées roumaines.

Le général Chrétien rappelle à l'ordre la presse bulgare

Salonique, 13 juin. — A la suite de la polémique injurieuse de la presse bulgare contre les alliés, le général Chrétien, commandant les troupes alliées en Bulgarie, a adressé au président du conseil bulgare une lettre disant qu'il ne pouvait tolérer ces publications, et repoussant surtout les accusations contraires à la vérité formulées contre le peuple grec qui combattit vaillamment aux côtés des alliés.

Le général Chrétien a demandé que des observations sévères fussent faites à la censure bulgare, qui laisse passer ces publications.

Les Américains prévoient une hausse formidable des prix

Washington, 13 juin. — On déclare dans les milieux d'affaires que le plan développé devant la commission des affaires étrangères au cours de la déposition faite par les banquiers et les sénateurs hostiles à la Ligue des nations, plan concernant l'aide financière que l'Amérique s'apprête à apporter à l'Europe, aura pour résultat de faire hausser le prix de la vie dans des proportions encore jamais atteintes aux Etats-Unis.

Les sénateurs déclarent que cette hausse des prix se justifiera par le fait que l'Europe, devant être ravitaillée en matières premières, machines et autres produits de toutes espèces, ces exportations intensives causeront sur le marché américain une raréfaction générale, qui amènera une augmentation instantanée, suivant la loi de l'offre et de la demande.

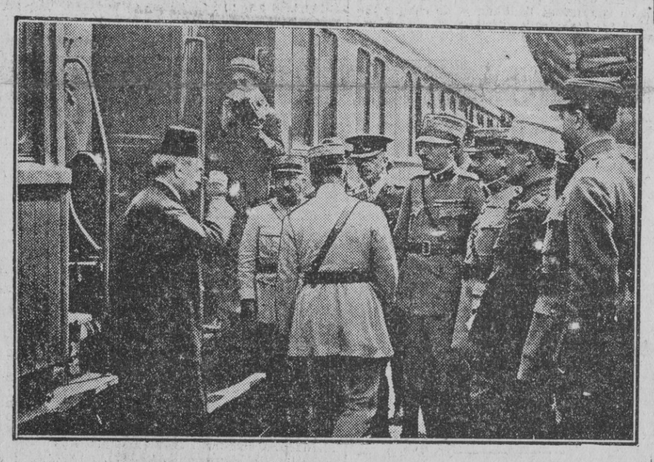

L'ARRIVÉE DE LA DÉLÉGATION TURQUE A VAUCRESSON

Ce que disent les Journaux

L'ASSISTANCE DES ALLIÉS A L'AMIRAL KOLTCHAK

L'accord entre les alliés et l'amiral Koltchak est capitval, dit Saint-Brice, du **Journal**. Pour en apprécier la portée, il faut se rappeler que, la veille de la Conférence, l'Angleterre envisageait la possibilité d'engager des pourparlers avec toutes les factions russes, puis le fameux projet de Prinkipo, les projets de concessions et les combinaisons de ravitaillement Nansen, les missions en Russie de délégués officieux américains, le projet d'arrangement avec Lenine et Trotzky :

« Et maintenant, il faut souhaiter qu'on ne s'en tienne pas aux paroles, mais que l'amiral Koltchak reçoive sans tarder les larges secours matériels dont il a le plus grand besoin. Nous n'avons pas plus de trois mois avant la mauvaise saison, et les bolcheviks viennent de rentrer à Oufa. Pas de temps à perdre. »

Le gouvernement germanique, qui, à coups de mitrailleuses, et sans regarder à la casse, est en train de rétablir l'ordre chez lui, encourage l'anarchie et le désordre dans tous les pays voisins, à l'est aussi bien qu'à l'ouest. On retrouve dans les armées rouges — toutes les nouvelles en font foi — des instructeurs allemands, des concours allemands. Il faut couper court à ces intrigues et à ces manœuvres, écrit M. Raymond Recouly (**Figaro**) :

« Le meilleur moyen pour cela est d'aider de toutes nos forces au rétablissement d'un gouvernement régulier et honnête en Russie. On, toutes nos espérances se concentrent, à l'heure actuelle, sur un seul parti, qui d'ailleurs réunit tous les Russes patriotes, celui de l'amiral Koltchak. »

PREMIERE DOUCHE

C'est ainsi que M. Gustave Hervé (la **Victoire**) caractérise ce qui se passe à Paris pour la grève des transports, que les grévistes n'ont pu rendre effective :

« La douche que reçoivent les travailleurs des transports parisiens fera réfléchir les cheminots, qui, l'autre jour, s'apprêtaient à commettre les mêmes folies, malgré les avertissements de leur secrétaire général, le citoyen Bidegaray. Quant aux métallurgistes, une douche semblable les attend prochainement s'ils ne transigent pas à temps. La reprise du travail dans certaines usines, la lassitude qu'on sent partout sont des symptômes qui ne trompent aucun militant expérimenté.

» Le jour où notre classe ouvrière, qui depuis la guerre est devenue fermement nationaliste, en haine des Allemands, s'apercevra que toute l'agitation actuelle est mnée par une poignée de bolcheviks internationalistes à qui la guerre n'a rien appris, nous aurons en France la paix sociale. »

IL FAUT SANS TARDER FAIRE BAISSER LE PRIX DE LA VIE

Diminuer le prix de la vie, voilà, dit le **Matin**, ce qu'il faut réaliser par tous moyens et sans attendre :

« Il y a bien dans le gouvernement un conseil économique. Les cinq ou six ministres qui le forment ne sont naturellement pas d'accord entre eux. Tantôt le parti de l'étatisme l'emporte et tantôt celui de la liberté. Pourquoi — le pays n'en sait rien, puisqu'on ne lui dit rien — pourquoi, puisqu'il n'est jamais trop tard pour bien faire le gouvernement, qui a tant erré n'appellerait-il pas enfin à lui les représentants du monde patronal et du monde ouvrier pour rechercher avec eux les moyens d'enrayer la hausse constante de la vie ? Qu'on ne prétende pas établir le régime de la production sans consulter les producteurs, et qu'on ne laisse plus ce pays livré à la dictature de l'ignorance. »

LES DEUX DRAPEAUX

Un bataillon de fantassins, préposé l'autre jour à la garde des entrepôts de tramways près de la Porte d'Auteuil, conte la **Liberté**, vit s'avancer un important cortège de grévistes précédé d'un grand drapeau rouge, se proposant sans doute de défiler dans Paris. Ordre est donné de barrer la route. Un conflit irréparable va-t-il éclater ?

« Les fantassins s'alignent. L'un d'eux a une inspiration subite. Il va quérir le fanion du bataillon et le plante au milieu de la route, à dix pas en avant. La petite flamme bleue évoque subitement aux yeux de tous les souvenirs de la veille, les sacrifices héroïques, le service à la patrie. Les grévistes s'arrêtent devant ce symbole. La loque rouge s'abaisse, se défile, et le cortège se disperse. »

ENCORE LES OUBLIÉS

UN INSIGNE

pour les vieux engagés volontaires

Il n'y a pas bien longtemps, je réclamais, ici même, la croix de guerre pour ceux que j'appelais « les oubliés », c'est-à-dire pour les nombreux poilus qui sont revenus de la guerre sans avoir reçu la récompense due à leur courage à leur opiniâtre endurance ou à leur stoïque abnégation.

La mesure que je proposais pour réparer cette injustice consistait dans l'attribution de la croix de guerre avec étoile de régiment, d'abord à tous les poilus blessés qui ne l'ont pas (j'en connais un bon nombre), puis à tous ceux qui, n'ayant pas été blessés justifieraient d'un séjour d'une durée donnée dans une unité combattante au front : deux hivers par exemple.

Mon appel jusqu'ici n'a pas été entendu, et c'est pourquoi, avant de signaler, en cet article, une autre injustice du même ordre, je le renouvelle aujourd'hui.

Il est écœurant de songer qu'on a déjà parlé d'amnistie à la Chambre, de voir que les lâches, les déserteurs, les traîtres même y ont trouvé des défenseurs, alors que tant d'autres questions intéressant les poilus, les vrais, ceux qui se sont fait extropier pour sauver le pays, restent en suspens ou ne sont même pas abordées.

Celle de la croix de guerre aux oubliés est une des moindres, on pourrait la régler rapidement et elle ne coûtera pas un sou.

Il n'en coûtera rien non plus au Trésor de réparer l'autre injustice à laquelle je faisais allusion il y a un instant et qui atteint une catégorie d'« oubliés » particulièrement intéressante.

Je veux parler des engagés volontaires pour la durée de la guerre, non des jeunes gens dont un grand nombre ont simplement devancé de quelques mois un appel certain, dans le but de choisir leur arme ou leur régiment, mais des hommes qui, dégagés de toute obligation militaire, de par leur âge ou du fait d'une réforme définitive antérieure, ont voulu, quand même, prendre leur part de souffrances et de dangers et se sont engagés, pour faire la guerre, dans une unité combattante.

J'en sais qui ont dû vaincre de véritables résistances pour se faire accepter, qui, après s'être heurtés à des refus presque méprisants ou ironiques, ont eu recours à des recommandations pour obtenir la « faveur » d'aller risquer leur peau.

Je pourrais citer un de ces engagés qui, pour devenir apte au service de guerre, n'a pas hésité à se soumettre à une douloureuse opération chirurgicale.

J'ai rencontré de ces braves gens au front, j'en ai eu sous mes ordres; l'un d'eux, entre autres, âgé de soixante ans, subit stoïquement l'amputation d'un bras à la suite de blessure, en 1915; je puis dire que, soutenus par un sentiment très élevé du devoir, beaucoup de ceux que j'ai connus, en remontraient quelquefois à de plus jeunes pour le courage, l'endurance et l'abnégation.

Beaucoup sont morts; un grand nombre d'autres, pour avoir volontairement vécu la rude existence du poilu en campagne, sont revenus avec une santé altérée et sont menacés de voir abrégés les jours qui leur restaient encore à vivre.

Aujourd'hui, dans le réveil des appétits voraces, alors qu'on n'entend plus parler que d'intérêts, de droits, de revendications de toute sorte, je ne puis voir sans tristesse l'ingratitude dont on paie ceux qui, aux heures tragiques, n'ont connu que le devoir et qui, au moment où la France était en péril, n'ont revendiqué qu'un droit : celui de se sacrifier pour elle.

Malgré leur jeunesse passée ou leur santé atteinte, ils avaient, durant des années attendu l'heure que tout Français savait inéluctable; quand elle sonna enfin et que retentit l'appel aux armes, comme il passait sur eux sans leur être destiné, ils se dressèrent et dirent : Et nous ? Nous ne voulons pas être oubliés. Oubliés ! ils le sont aujourd'hui que sont passés le péril et l'angoisse.

Vieillis pour la plupart, plus que ne le comportent les années dont ils comptent le nombre, vieillis par leur sacrifice... vieillis peut-être aussi par la tristesse désillusionnée que fait naître tant d'ingratitude, nul ne saura bientôt que ces vieillards de demain ont sacrifié, pour le salut de la patrie, ce qui leur restait de force et de jeunesse.

Attend-on qu'ils soient tous morts pour créer un insigne qui les distingue ?

Avant de favoriser d'une amnistie ceux qui se sont mal battus ou qui ont déserté lâchement, qu'on honore au moins comme ils le méritent ceux qui en faisant spontanément leur devoir ont donné le plus bel exemple de courage et de désintéressement.

Colonel PICOT.

Les impôts nouveaux

Paris, 12 juin. — Les commissions du budget et de la législation fiscale se sont réunies aujourd'hui pour continuer l'examen du projet d'impôts nouveaux. Elles ont adopté, sur le rapport de M. Louis Marin, une disposition aux termes de laquelle aucun projet et aucune proposition de suppression, de réduction ou d'exonération ne sera recevable, si l'un ou l'autre n'est accompagné de propositions de création ou de relèvement de taxes, les mesures de suppression ou de création devant entrer en vigueur à la même date.

M. Vincent Auriol a fait ensuite un exposé des résultats obtenus dans l'application de l'impôt sur le revenu, résultats que le rapporteur estime très insuffisants. Il a donné connaissance d'un ordre du jour des contrôleurs des contributions directes, constatant que l'administration ne leur donne pas tous les moyens d'assurer l'assiette de l'impôt, ce qui fait perdre annuellement à l'Etat des ressources importantes.

Une enquête sur la hausse de la chaussure

Paris, 12 juin. — Le parquet de la Seine, ému du prix de plus en plus élevé des chaussures et de l'annonce d'une hausse importante, a chargé un juge d'instruction de procéder à une enquête générale, tant en Paris qu'en province, dans le but de rechercher si cette hausse n'est pas le fait de la spéculation.

Sur commission rogatoire du juge, le service des fraudes va procéder à des vérifications d'ordre général dans des cordonneries et magasins de chaussures. Quelques vérifications ont déjà établi que des détaillants ont, dans certains cas, réalisé des bénéfices exagérés, jusqu'à 67 et 70 % et au-dessus, notamment sur les marchandises en magasin depuis longtemps.

Le scandale des mistelles aura des suites judiciaires

Paris, 13 juin. — L'enquête ordonnée par le ministre de l'agriculture sur l'affaire des mistelles, et dont avait été chargé M. de Lamotte, contrôleur général de l'armée, est terminée. Il semble qu'elle doive avoir des suites judiciaires, car le dossier a été transmis par M. Boret au ministère de la justice.

LE MOUVEMEN[illegible]VISTE

La situa[illegible] reste sérieuse, mais les pourparlers se poursuivent

Une amélioration notable dans les transports parisiens

Paris, 13 juin. — *Si la situation reste extrêmement sérieuse, elle n'est pas encore extrêmement grave. La date fatidique du 16, laquelle doit déclancher par la volonté du cartel la grève générale, est proche, mais des conversations qui semblaient interrompues continuent.*

La situation s'améliore sensiblement dans les transports parisiens, où la rentrée des chômeurs volontaires s'accentue de jour en jour, et les grévistes du métro, comme ceux des tramways et autobus, se tournent à présent vers la C. G. T. dans l'espoir de trouver là un appui.

Du côté des métallurgistes, il n'y a pas le moindre progrès à enregistrer et l'accord apparaît de plus en plus difficile.

La menace des inscrits maritimes n'est pas encore une décision, et les cheminots diront seulement ce soir où les entraîne leur esprit de solidarité.

Ce sont les mineurs qui inspirent les plus graves inquiétudes. Réunis dans leur conseil national, les délégués des différents Syndicats ont pris leurs dernières dispositions pour que l'arrêt du travail soit complet lundi matin dans les bassins miniers. La grève des mineurs, si elle n'est vraiment qu'économique, repose sur des raisons assez fragiles. C'est le gouvernement, dit la C. G. T., qui, pour un détail de vingt minutes dans le temps de travail quotidien des mineurs, provoque la grève générale et risque de réduire le pays à la disette de combustible. L'argument se retourne. C'est pour vingt minutes de travail de plus ou de moins par jour que les mineurs provoqueraient les mêmes événements ? Il serait inconcevable qu'un conflit qui porte sur un temps de vingt minutes de travail aboutisse à priver le pays de la plus indispensable de ses matières premières, et les mineurs réfléchiront sans doute avant d'accomplir le geste irrémédiable.

Un fait important s'est produit au cours des deux réunions qu'ont tenues les délégués de la C. G. T. et du parti socialiste. Les leaders socialistes se sont entendus reprocher vigoureusement leur immixtion dans les récents conflits. La déclaration commune qui est sortie de cette rencontre marque la volonté très nette des syndicalistes de préserver le mouvement ouvrier de toute intrusion dangereuse. Il leur reste à agir sur certains éléments extrémistes qui s'agitent dans les réunions de grévistes pour que cette volonté se traduise autrement que par des paroles.

LES DELEGUES CHEZ M. CLEMENCEAU

Paris, 13 juin. — Le président du conseil a reçu ce matin les délégués des transports. Il les a priés de formuler leurs revendications par écrit. Il les recevra de nouveau cette après-midi, en présence du ministre des travaux publics.

UNE MOTION DE L'ALLIANCE REPUBLICAINE DEMOCRATIQUE

Paris, 12 juin. — Au cours de sa séance d'aujourd'hui, la commission centrale exécutive de l'Alliance républicaine démocratique a adopté la motion suivante :

« La commission centrale exécutive de l'Alliance républicaine démocratique, constatant la bonne volonté dont ont fait preuve les organisations patronales et ouvrières pour régler à la satisfaction commune les difficultés engendrées par la guerre et la cherté de la vie, regrette qu'on ait permis à des éléments de désordre de porter atteinte à la liberté du travail et s'associe à la protestation de la Chambre de commerce de Paris contre une situation intolérable qui compromet avec le ravitaillement de la capitale le relèvement économique du pays. »

A PARIS

INCIDENTS

Paris, 13 juin. — A Saint-Ouen, à la sortie de la salle des fêtes, où ils avaient tenu leur réunion habituelle, les grévistes, au nombre de 2,000 environ, ont pris d'assaut à leur point terminus les tramways Saint-Ouen, Opéra, Trinité, Enghien et Madeleine-Saint-Denis, qui circulent depuis plusieurs jours.

Les manifestants, huant les watmen, les obligèrent sous menaces, à rentrer les voitures à leurs dépôts respectifs. Les dragons à cheval se disposaient à intervenir quand l'officier de paix de Paris arriva, accompagné d'une brigade d'agents de réserve amenés en hâte par camions automobiles. En un instant les manifestants furent dispersés.

Paris, 13 juin. — A Aubervilliers, une quarantaine d'étrangers italiens ou espagnols ont été arrêtés pour entrave à la liberté du travail et envoyés au dépôt.

LES TRANSPORTS PARISIENS

Paris, 12 juin. — Les grévistes de la Compagnie du Métro et du Nord-Sud ont tenu cette après-midi un meeting, à l'issue duquel ils ont voté la continuation de la grève jusqu'au bout.

Paris, 13 juin. — Plusieurs concours bénévoles s'offrent pour suppléer aux grévistes. C'est ainsi que la comtesse de Villestrey, médaille d'or des épidémies, infirmière visiteuse des tuberculeux du seizième arrondissement, affectée pendant la guerre à un hôpital de phtisiques, est poinçonneuse au métro à Passy.

La baronne G. de La Motte, à l'exemple de Mme de Villestrey, est poinçonneuse à la station La Chapelle.

Le baron James de Rothschild, profitant d'une permission de détente, a conduit un autobus. Tous agissent dans le seul but de rendre service à la population excédée par la fatigue des longs parcours à pied.

UNE PROTESTATION DES CENTRAUX

Paris, 13 juin. — Les élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures, dans une lettre, protestent contre certaines allégations socialistes qui leur font prendre part dans ce qu'on appelle la lutte des classes. Ils pensent que la vie économique du pays est intimement liée à la collaboration étroite de trois éléments indispensables : capital, science, travail. Les initiatives prises par certains élèves n'ont été inspirées que pour le bien public.

UNE INTERVENTION DE LA C. G. T. AUPRES DU GOUVERNEMENT

Paris, 12 juin. — A la requête des Syndicats de transports parisiens et de la Fédération des moyens de transport, la C. G. T. a décidé d'intervenir auprès du gouvernement pour la solution des grèves des métros, autobus et tramways. Une audience a été demandée à la présidence du conseil.

LES CHEMINOTS

Paris, 13 juin. — Le conseil national de la Fédération des travailleurs de chemins de fer s'est réuni extraordinairement ce matin à la C. G. T. pour examiner la situation et prendre les mesures qu'elle comporte.

UN APPEL DES CHARPENTIERS EN FER

Paris, 12 juin. — Les charpentiers en fer rappellent que la grève générale est déclarée depuis le 5 juin dans le département de la Seine et dans tous les chantiers dépendant de Paris.

Elle est également effective dans la région de Douai aux établissements Soyer, qui travaillent pour les mines d'Aniche, et à Reims, maisons Vinau et Borderel.

Les revendications sont : l'application intégrale des huit heures pour 24 francs, frais de déplacement en sus.

Ils demandent à toutes les organisations syndicales de France et aux cheminots du Nord de s'unir à eux pour assurer le triomphe de leurs revendications.

Des délégations de propagande ont été désignées pour Saint-Maixent, les mines de Marles, les régions de Saint-Quentin, Tergnier et Arras.

LES REVENDICATIONS DES MINEURS

Paris, 13 juin. — Dans le cahier des revendications remis au ministre du travail, la Fédération des mineurs demande des augmentations de salaires atteignant 300 %. En effet, après avoir déclaré que, pour représenter la somme de 6 fr. qui eût été un minimum nécessaire avant la guerre pour assurer l'indispensable à l'ouvrier, il faut aujourd'hui une somme de 24 fr., la Fédération demande pour les manœuvres de 21 à 21 fr. 50 par jour; boiseurs et mineurs, de 23 à 25 fr.; pour les femmes au-dessus de seize ans, 16 fr.; pour les enfants des deux sexes au-dessous de seize ans, 10 fr. Toute prime et indemnité de vie chère doivent être supprimées, sauf celles accordées pour charges de famille, et qui doivent demeurer en dehors du salaire prévu au bordereau.

La Fédération demande, en outre, que les retraites soient portées à 1,500 fr. par an au minimum et à 750 fr. pour les veuves; enfin que soient établies des retraites proportionnelles et d'invalidité.

Paris, 13 juin. — Dans un appel aux mineurs, la Fédération maintient la date du lundi 16 juin pour le déclanchement de la grève.

UNE REPONSE DE LA FEDERATION DU SOUS-SOL A M. COLLIARD

Paris, 12 juin. — Avant de se séparer, le comité national des mineurs a reçu de M. Colliard, ministre du travail, une lettre par laquelle il l'informe qu'il va demander aux exploitants de ne pas attendre le vote du Sénat pour appliquer la décision de la Chambre. Il demande en outre que le cahier des revendications minières lui soit communiqué pour lui permettre de demander aux compagnies d'engager la discussion sur ces revendications.

A cette lettre, le comité national du sous-sol a répondu que rien ne peut plus empêcher que s'applique intégralement la décision du Congrès de Marseille fixant la grève au lundi 16 juin et que la discussion ne peut reprendre « qu'au point où le vote de la Chambre sur les instances du gouvernement l'a rompue », c'est-à-dire par la reprise du projet Durafour sur l'application de la loi de huit heures dans les mines.

UNE DECLARATION DE LA C. G. T.

Paris, 12 juin. — La commission administrative confédérale fait au sujet de la grève des mineurs la déclaration suivante :

« La commission administrative n'a pas pu donner hier son opinion entière sur la décision irrévocable prise par le conseil national de la Fédération des travailleurs du sous-sol. Lundi matin, tous les mineurs et les ardoisiers auront déserté les puits. La production houillère du pays sera totalement paralysée. Puis, par l'exercice de la solidarité s'appliquant par le cartel interfédéral, la grève des mineurs risque d'entraîner des conséquences plus graves encore.

» Ainsi la culpabilité et les responsabilités gouvernementales augmentent chaque jour. Le gouvernement n'a rien fait pour aider à la solution rapide des grèves dans les transports et la métallurgie. Il s'est borné à prendre des mesures d'intimidation et de répression. Il est resté sourd — et le parlement avec lui — aux appels de la C. G. T. réclamant des mesures rapides et efficaces pour mettre un terme à la hausse constante du coût de la vie. La C. G. T. est pleinement convaincue de la légitimité des revendications des travailleurs de la mine. L'esprit de la Fédération des travailleurs du sous-sol est trop connu pour que l'on puisse dire ici qu'il s'agit d'une grève politique. Nul ne tentera de l'affirmer.

» Le coupable, c'est le gouvernement avec sa politique économique et industrielle catastrophique. C'est lui qui, pour un détail de vingt minutes dans le temps de travail quotidien des mineurs provoque la grève générale et risque de réduire le pays à la famine de combustible.

» Cette politique néfaste va-t-elle également provoquer un mouvement chez les marins ? La C. G. T. ne négligera aucun moyen pour avertir l'opinion publique. A aucun moment elle n'oubliera l'intérêt général du pays et c'est dans cet esprit qu'elle fera porter ses efforts pour soutenir les grèves. »

EN PROVINCE

Annecy, 12 juin. — Après deux jours de grève de solidarité, la plupart des corporations ont repris le travail ce matin. Par suite de la grève, le « Journal des Alpes » n'a pas paru jeudi. Les patrons métallurgistes ont fait apposer une affiche exposant leur point de vue et annonçant l'ouverture des usines pour le vendredi 13.

Béziers, 13 juin. — Les négociants en vins de la région de Béziers acceptent les conditions offertes le 1er juin par les délégués ouvriers, sur la base de 14 fr. par jour pour les hommes de chai, 17 fr. pour les tonneliers, 14 fr. pour les entonneurs; plus, pour ces derniers, cinq litres de vin par journée d'entonnage, avec pour tous la journée de huit heures.

GREVE D'OUVRIERS AGRICOLES

Paris, 13 juin. — Un certain nombre d'ouvriers agricoles des environs de Paris, et notamment de la région du Nord, viennent de se mettre en grève. Ils ne veulent plus travailler douze et treize heures par jour, et se plaignent de l'insuffisance du salaire de 7 fr. par jour.

LES ARMURIERS DE SAINT-ETIENNE VOTENT LA GREVE GENERALE

Saint-Etienne, 12 juin. — Les travailleurs de l'armurerie de Saint-Etienne et de la région ont voté la grève générale pour samedi.

Les incidents de Toulon

Toulon, 12 juin. — Continuant ses mesures d'apaisement, le vice-amiral Lacaze, préfet maritime, a convoqué les délégués des marins dans son cabinet, à la préfecture maritime, pour écouter leurs revendications et leur donner la suite qu'elles comportent. D'autre part, le préfet maritime informe les commandants d'unité présentes dans la rade ou dans les eaux étrangères que chaque semaine ils devront fixer un jour consacré entièrement à l'audition des marins qui auraient des réclamations à présenter.

L'affaire Landru

Paris, 12 juin. — M. Tanguy, commissaire de police judiciaire, a perquisitionné à Neuilly, où Landru avait déposé certains objets. Il a retrouvé du linge ayant appartenu à ses victimes. On présentera ce linge aux familles des disparues.

Un navire en feu

Halifax, 11 juin. — Le croiseur français « Somme » a sauvé l'équipage de la goélette « Kitchener », totalement en flammes. On croit que la goélette est un danger pour la navigation sous la latitude 44 degrés 55 nord et la longitude 57 degrés 37 ouest.

Un trois-mâts échoué

Lorient, 12 juin. — Le trois-mâts-goélette « Masséna », venant de Bordeaux, s'est échoué à la pointe des Chats. Le canot de sauvetage de Groix se rend à son secours.

EN RUSSIE

Des navires bolchevistes

tentent en vain une sortie

Helsingfors, 13 juin. — Deux croiseurs légers du type « Novik », suivis de transports, sont sortis de Cronstadt dimanche dernier, se dirigeant vers la côte finlandaise. Ils avaient apparemment pour objectif d'attaquer le fort Ino, que les croiseurs bombardèrent violemment. Mais une escadrille de destroyers britanniques arriva, et les navires bolchevistes prirent la fuite.

#

A LA CHAMBRE

Les interpellations sur les événements d'Odessa et de la mer Noire

Paris, 12 juin. — La Chambre poursuit la discussion des interpellations relatives aux incidents de l'évacuation d'Odessa et aux événements qui se sont produits à bord de la flotte de la mer Noire. Au banc des ministres ont pris place MM. Pichon, ministre des affaires étrangères, et Leygues, ministre de la marine.

M. GOUDE

M. Goude, député socialiste de Brest, dit que chacun a rendu hommage à l'héroïsme des inscrits maritimes, dont 50.000 servirent à terre et firent l'admiration générale à la bataille de l'Yser. On les a vus plus tard luttant contre les sous-marins, sur les dragueurs et chalutiers.

On a eu le tort de maintenir armés les vaisseaux de haut bord, devenus inutiles par suite de l'entrée en guerre de la flotte italienne. Les équipages furent d'autant plus las qu'on ne leur accordait pas de permission, et cela pour maintenir la « flotte de panache » inutilisée. Il a fallu quatre ans pour décider que les hommes ne feraient pas plus de cinq ans de service à bord. L'état d'esprit de la flotte de la mer Noire est dû aussi à la mauvaise nourriture.

L'orateur critique à ce sujet le plan d'armement de l'amiral De Bon, qui prévoit 77,000 hommes d'équipage au lieu de 62,000 en 1914. Le plan fut une cause de la non démobilisation de la marine : on gardait des bâtiments pour justifier un nombreux état-major. C'est alors qu'on envoie les équipages fatigués dans la mer Noire, qu'on distribue une brochure : « la Tyrannie des bolcheviks », faite d'extraits du discours de M. Pichon. (Exclamations à l'extrême gauche.) Sur deux bâtiments au moins ces tracts ont été distribués par ordre.

Le ministre de la marine : Sur quels bâtiments ?

M. Goude : M. Meunier Surcouf, qui assista à l'évacuation d'Odessa, dit que nous nous sommes égarés sur le compte des bolcheviks. L'évacuation se fit paisiblement. Il y a en Russie un mouvement national ; ce pays cherche sa voie ; il est nécessaire de lui laisser faire son avenir lui-même. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche.)

Le député socialiste de Brest expose que le 19 avril au soir, sur le pont du cuirassé « France » se forma un groupement de marins. Descendant dans les batteries, ils réveillent leurs camarades ; les hommes se réunissent sur le pont, crient : « Nous en avons assez ! » et chantent l'« Internationale ». Le commandant intervient, leur expose le cas où ils se mettent. Les hommes nomment des délégués qui exposent leurs revendications et déclarent qu'ils ne veulent plus combattre. La guerre qu'on leur fait faire n'est pas constitutionnelle ; le ministre n'a pas le droit de les utiliser à une guerre que le Parlement n'a pas votée. (Applaudissements à l'extrême gauche). En outre, les classes 1905 et 1906 n'étaient pas démobilisées ; la nourriture était mauvaise ; enfin les matelots servaient de « larbins » aux bourgeois rapatriés d'Odessa. Les marins firent au commandant que s'il ne voulait pas les ramener en France, ils assureraient le commandement.

Le commandant du « France » fit appeler l'amiral Amet, qui vint haranguer sans succès les marins. Sur les autres bâtiments on entonna aussi l'« Internationale », et le pavillon rouge fut hissé sur les navires. Mais le salut fut fait aux couleurs françaises. Le service se fit sans accroc, les corvées continuèrent au son de la musique ; les officiers cantonnèrent sur plage arrière.

Le seul incident malheureux se produisit à Sébastopol : un jeune enseigne, à peine sorti de l'Ecole navale, fit tirer à la mitrailleuse sur des marins et soldats qui fraternisaient avec des femmes et des femmes russes. Un lieutenant de vaisseau se jeta devant la mitrailleuse et fit arrêter le feu. Il n'y a eu ni sabotage ni violence vis-à-vis des officiers. Le drapeau tricolore n'a jamais été abaissé ; c'est un mouvement révolutionnaire au sens pur.

Il y a des règles établies par notre constitution, et c'est parce qu'elles n'ont pas été observées que ces événements se sont produits. Les pourparlers durèrent quatre jours avec l'amiral. Le commandant Duconédic, très estimé de tous, engagea sa parole d'honneur qu'aucune sanction ne serait prise vis-à-vis de ces hommes. Nous sommes ici pour que le ministre respecte cette parole, donnée au nom de la France. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Goude ajoute qu'au retour, à Bizerte, il y a eu des hommes emprisonnés, non pas pour ce mouvement, mais sous prétexte d'autres délits. On écrit à M. Goude : « Nous voulons nous battre pour défendre le... »

Le commandant Josse : Les hommes suivent les conseils que vous leur avez donnés. (Bruit.) Ce sont vos paroles impies qui ont provoqué ces événements. C'est vous, M. Mayeras, qui disiez : Les hommes se démobiliseront eux-mêmes.

M. Mayeras : Je ne renie aucune des paroles que j'ai prononcées. Elles ne s'adressaient pas aux marins, mais à l'armée de terre. (Exclamations, protestations, bruit).

Le président Deschanel : Les actes d'insubordination sont criminels partout. (Applaudissements sur divers bancs).

M. Goude : Je vous demande qu'il n'y ait pas de sanction. Ancien mécanicien de la flotte, si je m'étais trouvé à la place de ces hommes, j'aurais agi comme eux.

Le député socialiste de Brest affirme que la marine tout entière ne veut plus de cette guerre anticonstitutionnelle.

M. Pugliesi : Je proteste au nom de nos 1,500.000 morts.

M. Goude : Si le gouvernement voulait prendre des sanctions, il n'aurait pas l'approbation du pays.

UN INCIDENT

A ce moment **M. Renaudel** interrompt M. Goude et va créer un incident. Le député socialiste, s'adressant à la droite, dit : Les partisans de la manière forte veulent sans doute une reproduction de ce qui se passa l'an dernier à bord de la « Bretagne » : Des hommes ayant envahi la cambuse parce qu'ils avaient faim furent punis, les uns cassés de leur grade, les autres envoyés au peloton de punition. Le commandant du navire leur dit : « Je vous mâterai ». Cet officier s'appelle le commandant Pugliesi Conti. (Applaudissements à l'extrême gauche).

Sur ces mots, **M. Pugliesi Conti,** très pâle, se dresse à son banc, face à M. Renaudel : Vous m'obligez à dire que mon frère est très aimé dans la marine, qu'il est un des héros de l'Yser, avec une situation superbe ; que lors des événements d'Athènes, le ministre m'a dit que mon frère avait sauvé l'honneur du drapeau français. (Salve d'applaudissements à droite et au centre). Quand vous aurez un frère comme celui-là, nous en parlerons, M. Renaudel. (Nouveaux applaudissements).

Le ministre de la marine se lève à son tour : A l'heure pénible que nous vivons et au moment où il serait si nécessaire que des paroles d'union fussent prononcées dans cette Chambre pour être entendues au dehors, je dois dire que le contre-amiral Pugliesi-Conti s'est admirablement conduit à l'Yser et à Dixmude. A Athènes, le 1er décembre 1916, l'épée à la main, il a entraîné son peloton au travers des troupes grecques qui voulaient les désarmer ou les tuer, et a véritablement sauvé l'honneur du drapeau de la France (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

M. Renaudel veut répliquer ; la droite et le centre agitent pupitres et plaques de zinc.

M. Goude : Si vous pensez, dit-il au ministre, que des incidents de cette nature ne peuvent se conclure par un non-lieu, c'est toute une enquête complète sur la marine qu'il faut faire.

M. DE CHAPPEDELAINE

L'échec d'Odessa, dit **M. de Chappedelaine,** est la caractéristique de l'absence de politique française en Russie. Pourquoi toutes ces hésitations à reconnaître le gouvernement de l'amiral Koltchak ? Nous avons le droit de savoir si nous allons abandonner cette population de 160 millions d'habitants à l'Allemagne. N'oublions pas que si le mouvement bolchevik nous a coûté des centaines d'hommes et des milliards, il a failli nous coûter aussi notre indépendance.

L'orateur brosse un tableau du détachement de la Russie à l'égard du bolchevisme. Les paysans n'en veulent plus, la majorité des ouvriers non plus. 3 p. 100 seulement des Russes soutiennent le bolchevisme.

Aux applaudissements d'une partie de l'Assemblée, M. de Chappedelaine rappelle que la Russie a été notre fidèle alliée pendant vingt-cinq ans, que deux millions de ses enfants sont tombés pour notre cause.

Il conclut en préconisant la reconnaissance du gouvernement de Koltchak, partisan de l'alliance française, au lieu de pousser les Russes patriotes dans les bras de l'Allemagne. (Applaudissements sur quelques bancs).

La suite du débat est renvoyée à demain après-midi.

La séance est levée.

L'APPLICATION DE LA LOI DES PENSIONS

Au début de la séance, **M. Lugol** a déposé une demande d'interpellation sur le règlement d'administration publique relatif à l'application de la loi sur les pensions.

Le sous-secrétaire d'Etat **Abrami** a répondu qu'il fait toutes diligences pour mettre au point cette loi ; mais il ne peut accepter de répondre demain à cette interpellation, ayant à s'occuper aussi des diverses catégories d'ouvriers de la guerre.

Je suis à la limite des forces humaines, dit M. Abrami. Si on me demande de répondre demain, un autre le fera à ma place. (Exclamations et protestations.)

M. Abrami propose le renvoi à vendredi en huit. Ce renvoi à huitaine est ordonné.

PROJETS DIVERS

On a adopté divers projets, notamment une proposition de résolution de **M. Bonnevay,** invitant le gouvernement à mettre fin aux réquisitions des produits agricoles sur le territoire français.

Le mouvement ouvrier

LES MINEURS

Paris, 12 juin. — Le bureau de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol et les délégués des sections départementales se sont réunis ce matin. A la suite de cette réunion, plusieurs délégués ont quitté Paris porteurs des instructions fédérales auprès de leurs sections respectives en vue de la grève générale éventuelle des mineurs au 16 de ce mois.

La C. G. T. et le parti socialiste

Paris, 12 juin. — Une réunion du bureau de la C. G. T. et des délégués de la commission administrative du parti socialiste, MM. Jean Longuet, Loriot, Renaudel, Grenier, Frossard, s'est tenue ce matin à la Maison des Syndicats. Il s'agit, on le sait, de coordonner si possible l'action de la C. G. T. et celle du parti socialiste. Depuis l'origine des grèves actuelles, auxquelles les Syndicats intéressés et la C. G. T. entendent conserver un caractère de revendications purement corporatives et professionnelles, certains orateurs ont réussi à faire dévier l'agitation syndicaliste vers des spéculations d'ordre essentiellement politique, d'où le malaise qui s'est accentué de plus en plus entre les éléments syndicalistes et les éléments politiciens, les premiers reprochant aux seconds de compromettre non seulement le caractère mais le succès même de leurs revendications en contribuant à jeter sur elles le discrédit et la suspicion. Aussi, les Syndicats ont-ils fréquemment, et surtout depuis quelque temps, manifesté une tendance très nette à se libérer de la tutelle des politiciens socialistes, d'où les pourparlers actuels entre les dirigeants de la C. G. T. et ceux du parti socialiste.

Au cours de ces pourparlers, la conversation a pris par instants un ton assez vif.

C'est ainsi que l'on a reproché à M. Jean Longuet et à ses amis de vouloir dénaturer la physionomie des grèves actuelles au profit des conceptions politiques de leur fraction. Ils ont dû s'engager à renoncer à l'abus de certaines manchettes sensationnelles dans leurs journaux et à certaines interventions dans les réunions grévistes. Par ailleurs, sur d'autres questions, notamment en ce qui concerne les rapports avec certaines délégations étrangères attendues à Paris, on a vivement reproché à M. Longuet son attitude.

D'autre part, on a reproché à M. Pierre Renaudel l'interruption de sa collaboration à l'« Humanité ». Le député du Var s'est défendu en invoquant tout son passé de dévouement aux intérêts du parti et du prolétariat, et en alléguant les corrections, sinon les mutilations, auxquelles des articles fournis par lui à l'organe du parti auraient été exposés, d'où son refus de collaborer dans de telles conditions.

Cependant, un terrain d'entente aurait été trouvé.

ETATS-UNIS

Les travailleurs protestent contre la prohibition de la bière et du vin

New-York, 12 juin. — Le Congrès de la Fédération américaine du travail, réuni à Atlantic City (New-Jersey), a adopté à la majorité de sept contre un une résolution réprouvant les prohibitions du temps de guerre et demandant que les vins légers et les bières fussent exceptées de la loi de prohibition de l'alcool.

Les Préliminaires de paix

Les délégués ottomans se proclament grands amis de la France

Vaucresson, 12 juin. — Interviewé à son arrivée, Damad-Ferad pacha a déclaré :

« Je viens en France, ainsi que les autres membres de la mission, animé des meilleures intentions, et pour éclairer les alliés sur la situation de mon pays. Nous appartenons tous à un parti qui pendant longtemps a fait la grandeur de la Turquie, et nous sommes tous de grands amis de la France. »

Damad-Ferad pacha a parlé des vexations dont il a été l'objet de la part du comité Union et Progrès ; il a rappelé que, beau-frère du sultan, il fut obligé de se cacher pour sauver sa tête, et que, lorsque son parti reprit le pouvoir et qu'il fut désigné pour se rendre à Salonique afin d'entamer des négociations de paix, il dut s'embarquer incognito pour éviter les Jeunes-Turcs qui voulaient l'empêcher de partir.

Les Tchèques se replient devant les Hongrois

Bâle, 12 juin. — La retraite des Tchèques continue. Kaschau a été évacuée afin d'éviter des combats de rues ; mais l'armée tchéco-slovaque se retire en bon ordre sans perdre aucun matériel. Il y a eu des combats acharnés sur différents points du front. La division qui formait l'aile gauche de l'armée tchèque dans la région d'Ungwar, ayant été coupée du gros des forces par une attaque hongroise, a été obligée de se retirer sur le territoire polonais afin de pouvoir rejoindre ensuite la Bohême.

La mission universitaire française à Bucarest

Bucarest, 12 juin. — Le 9 juin a eu lieu à l'Université, en présence du ministre de l'instruction publique et des professeurs, une réception solennelle en l'honneur de la mission universitaire française.

Aux allocutions du ministre et des professeurs, M. Lucien Poincaré a répondu que la France, fidèle à sa parole, aidera la Roumanie par des actes, non par des paroles. M. Poincaré a salué la mémoire des héros roumains tombés pour la cause commune et dont le sacrifice rend plus étroits les liens de fraternité qui unissent les deux peuples.

M. Poincaré a terminé en apportant aux étudiants roumains le salut des jeunes poilus qui combattirent ainsi que les Roumains pour le droit et la liberté des peuples.

Avis aux jeunes rapatriés

Paris, 12 juin. — Des jeunes gens des classes de 1915 à 1919, ou ajournés des classes 1913 à 1915, originaires des régions libérées n'ont pas encore été recensés et visités, leur adresse étant inconnue, par suite ils n'ont pas reçu de l'autorité militaire un ordre de convocation.

Ces jeunes gens sont invités à se présenter ou à écrire immédiatement au commandant du bureau du recrutement le plus voisin de leur résidence. Ceux qui n'auraient pas ainsi fait connaître leur adresse et exposé leur situation avant le 1er juillet 1919 tomberont sous le coup de l'article 15 de la loi de recrutement du 21 mars 1905, modifié par celle du 7 août 1913.

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

Courses au Bois de Boulogne

JEUDI 12 JUIN

Voici le résultat détaillé des épreuves :

PRIX DE VINEUIL (à réclamer), 3,000 fr., 1,100 mètres. — 1er, *Nulle-Espérance* (C. Hobbs), à M. F. Monnier ; 2e, *Pantomine* (Lemmel), à M. A. Caboussat.

Gagné de trois longueurs.

Nulle-Espérance (Espoir et Nuba), est entraînée par Berthod.

PRIX DE LA MORLAYE, 4,000 fr., 2,000 mètres. — 1er, *La-Gloire-de-Hotot* (Sharpe), à M. Jean Stern ; 2e, *Aventure* (A. Adèle), à M. G. Turbil ; 3e, *La-Pie-Qui-Chante* (Garner), à M. A. Eknayan ; 4e, *Vadrouille-II* (B. Johnson), à M. Jules Mayer.

Gagné de trois quarts de longueur ; le troisième à deux longueurs

La-Gloire-de-Hotot (Ramrod et La-Gloriette), est entraînée par Newton.

PRIX DE LA PELOUSE (handicap libre), 6,000 francs, 3,000 mètres. — 1er, *Sorgho* (Bellhouse), à M. Auguste Pellerin ; 2e, *Zizanie-II* (J. Cooke), à M. le vicomte du Pontavice ; 3e, *Bus* (M. Allemand), à M. Charles Heuzey.

Gagné de deux longueurs ; le troisième à six longueurs.

Sorgho (Negotol et Saracéenne) est entraîné par E. Cunnington.

PRIX DE COURTEUIL, 4,000 fr., 2,000 mètres. — 1er, *Paradoxe-II* (E. Allemand), à M. Jean Lieux ; 2e, *Le-Gnôme* (Bellhouse), au baron de Graffenried ; 3e, *Toujours-Debout* (R. Sauval), à M. Herbert Ewin.

Non placés : Ovillers (Lemmel), Brantigny (Mac Gee).

Gagné de deux longueurs et demie ; le troisième à huit longueurs.

Paradoxe-II (Prestige et La-Bien-Venue), est entraîné par M. Jean Lieux.

PRIX LA ROCHETTE (36e Prix triennal 1917-18-19, 3e année), **20,000 francs, 4,400 mètres.**

1er, **Château-Lafite** (Mac Gee), au baron E. de Rothschild.

2e, **Montmartin** (C. Korb), à M. J. Prat.

3e, **Manzanilla-IV** (R. Sauval), à M. N.-G. Kousnetzoff.

Gagné d'une demi-longueur ; le troisième loin.

Château-Lafite (Sans-Souci-II et Nectarine), est entraîné par Watson.

PRIX DES LIONS, 4,000 fr., 2,100 mètres. — 1er, *Saint-Hélier* (G. Bartholomew), à M. G. Bartholomew ; 2e, *Rodia* (Bellhouse), à M. Michel Pantali ; 3e, *Heligoland* (Rovella), à M. F. Dronhard ; 4e, *Vérona* (Atkinson), à M. G. Neumans.

Gagné d'une longueur et demie ; le troisième à deux longueurs.

Saint-Hélier (Alcantara-II et Simornis), est entraîné par G. Bartholomew.

Résultats officiels du Pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr	Pelouse 5 fr.
Nulle-Espérance	G	11 50	6 »
La-Gloire-de-Hotot	G	13 50	7 50
—	P	10 50	5 50
Adventure	P	11 50	6 50
Sorgho	G	13 50	6 50
Paradoxe-II	G	54 50	36 »
—	P	15 50	7 50
Le-Gnôme	P	12 »	6 »
Château-Lafite	G	34 »	25 50
Saint-Hélier	G	19 »	9 »
—	P	12 50	5 50
Rodia	P	14 »	6 »

Les noms en caractères gras indiquent les pronostics de la « Petite Gironde » et de la « Gironde ».

Restent engagés

Voici les chevaux qui restent engagés pour samedi à Auteuil :

Prix Rostrenen : Gonfalon, Lilian, Lumley, Make-Haste-II, Petit-Loup, M.-de-Scudéri, Hostess, Albocristatus.

Prix Bay-Archer : Beauzy, Spada, César-Auguste, Charaille, Empaime, Résolue, Albocristatus.

Prix Wild-Monarch : Gabée, Quinaire, Minareto, Paillette, Aintrée, Le-Doge-II, Dinte-Veneis, Batailleuse, Niémen, Hélène-de-Troie.

Prix Francisco-Martin : Saint-Tudwal, King's-Cross, Louchebem, Make-Haste-II, Hélial, Bou'Mich, Musette-II, La-Fée, Clafouti, Roxburgh, Rouble, Firminy, Patrocle, Mameli, Francolin, Branle-Bas, Pin.

Prix Saint-Damien : Thistlo, Carrig-Park, Spada, Rikuit, Heliad, Beauzy, Le-Butoir, Roulé, Troytown, Charaille, Boubouroche, Hostess, Saint-Guénolé.

Voici les chevaux qui restent engagés dans le Prix du Jockey-Club, dimanche, à Longchamp :

Droit-au-But, Insensible, Sans-Mandat, Master-Good, Crior, Mousquet, Dabourg, Grave-and-Gay, Seringo, Jour-de-Gloire, Hallebardier, Bambino, Bassan, Pamir, Château-Latour, Brumado, Mac-Kinley, Tchad.

CYCLISME

SPEARS, DUPUY ET POUCHOIS A BORDEAUX

Jamais match d'un tel intérêt n'a été offert aux sportsmen bordelais. Jamais, non plus, pareil programme n'a été offert sur une piste provinciale. Il faut féliciter les directeurs d'avoir pu établir pareille affiche. La foule doit se presser, énorme, autour des barrières du vélodrome du Parc, où, d'accord avec M. Tauriac, MM. Trébuc et Favreau organisent leur gala sensationnel dimanche 15 juin. Spears, le crack américain ; Dupuy, notre étoile, et Pouchois, le célèbre sprinter lyonnais, se rencontreront en un match en trois manches, qui s'annonce passionnant.

Ces trois « as » s'aligneront dans une américaine où l'élite de nos régionaux — qui courront une épreuve à eux réservée — leur disputeront âprement la victoire, on peut en être assuré.

Inutile d'insister. Un seul conseil : se hâter de retenir ses places à l'avance, sans frais, au Wonderland bordelais, 18, rue des Frères-Bonie, et au vélodrome du Parc, à Caudéran.

NATATION

LES CRITERIUMS INTERALLIÉS

Les éliminatoires françaises

Les dernières éliminatoires françaises en vue des critériums interalliés ont été disputées jeudi à la piscine de la gare. Au cours de la réunion, plusieurs tentatives de record eurent lieu. Hallard et Sommer s'attaquaient aux 100 mètres à la brasse, qu'ils couvraient en 1 m. 32 s. 4/5 (record non battu) ; Rigal, sur les 100 mètres en nage libre, en 1 m. 18 s. 2/5 (record non battu) ; Chrétien, sur les 800 mètres, fait 13 m. 50 s. 2/5.

En course, Poulliey bat officiellement son propre record dans les 100 mètres en nage libre, en 1 m. 11 s. 4/5.

Les 100 mètres en nage sur le dos reviennent à Lehu, en 1 m. 34 s. 1/5 ; les 800 mètres, en nage libre, furent l'apanage de Duvanel, en 14 m. 8 s. 3/5.

Dans un match de water-polo, l'équipe Decoin et l'équipe Duvanel firent match nul, rien n'étant marqué.

ESCRIME

LES POULES D'ARCACHON

Divers tireurs étant dans l'impossibilité de se déplacer, les poules d'escrime annoncées pour dimanche prochain à Arcachon sont remises à huitaine. Nous en reparlerons en temps voulu.

CHRONIQUE MARITIME

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courriers à poster dimanche 15 juin pour les destinations suivantes : Oran, départ de Marseille le 17 juin ; Egypte et Syrie, voie anglaise.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 13 juin.

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Maxima de la nuit	13.5	»	»	»
8 heures du matin	15.0	775.0	Clair.	E.-N.-E.
Midi	19.5	775.0	Dito.	N.-E.
Maxima du jour	23.0	»	»	»

COMMUNICATIONS

UNION FRATERNELLE ET PROTECTION GIRONDINE DES MUTILES.—Vendredi 13 courant, à vingt heures trente, à l'Athénée municipal, conférence avec projections.— Samedi 14, Athénée municipal, à huit heures trente du soir, salle 2, réunion générale. Ordre du jour présenté par la Fédération nationale de Paris ; présence indispensable. Se munir de la carte de sociétaire.

OUVRIERS BOULANGERS. — Réunion samedi 14 juin, à cinq heures de l'après-midi, à la Bourse du travail.

SYNDICAT DES MACHINISTES. — Dimanche 15 juin, à dix heures, assemblée générale extraordinaire, 35, rue Esprit-des-Lois. Ordre du jour : Bureau syndical, relèvement des salaires, journée de huit heures. Tout machiniste ou chef, syndiqué ou non, doit assister à cette réunion.

OUVRIERS TONNELIERS. — Réunion mensuelle dimanche 15 juin, à neuf heures et demie, Bourse du travail. Réponses de MM. les patrons tonneliers et de MM. les négociants.

COURS ET CONFÉRENCES

COURS GRATUITS DE STENO-DACTYLOGRAPHIE. — L'Association des officiers de l'instruction publique et d'Académie de la Gironde a l'honneur de rappeler aux intéressés que ses cours d'été de sténo-dactylographie fonctionnent actuellement tous les dimanches, de dix heures à midi, dans le local de la Société Philomathique, 66, rue Saint-Sernin, sous la direction de Mme Feuillerat.

BORDEAUX

1

Il y a un an

14 JUIN 1918

Le général Guillaumat, commandant l'armée d'Orient, est nommé gouverneur militaire et commandant des armées de Paris, en remplacement du général Dubail, appelé aux fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur.

La Foire de Bordeaux

CHAMBRE SYNDICALE DE L'AUTOMOBILE

Jeudi soir, dans les salons de l'hôtel de Bayonne, a eu lieu, à l'occasion de la Foire, le banquet de la Chambre syndicale de l'automobile, de la carrosserie et des industries qui s'y rattachent, un des groupements de ce genre les plus importants et les mieux organisés qui existent en France, et qui fait vraiment honneur à notre Sud-Ouest, si fameux dans l'histoire des locomotions mécaniques.

M. Barbereau, président de la Chambre, présidait cette magnifique réunion, ayant à ses côtés M. Moreau, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet ; M. Nozières, adjoint, délégué par M. le Maire ; M. Beaumartin, président de l'Automobile-Club bordelais, et les membres du bureau de la Chambre syndicale, MM. Léon, Lafitte, Fauveau, Dufau, Serin. En tout, une soixantaine de convives.

Des discours et allocutions furent prononcés par MM. Barbereau, Moreau, Nozières, Beaumartin et Léon, et un de nos collaborateurs répondit au nom de la presse quotidienne et sportive.

Il y fut naturellement question de la Foire de Bordeaux, dont le succès d'ensemble fut justement souligné. Un vœu des plus intéressants fut formulé au sujet, précisément, des industries ci-dessus, qui, pour la prochaine Foire, — ce qu'on n'a pu faire cette fois-ci, par suite de circonstances spéciales indépendantes de la volonté des vaillants organisateurs, — devraient être groupées dans un pavillon particulier constituant, pendant la Foire et à côté des autres bâtiments, une sorte de « Salon de l'automobile, du cycle et des sports ».

L'antériorité de ce genre de Salons autorise une telle ambition, et la note de bon goût industriel français qui se dégage de ces industries spéciales ne pourrait que donner un attrait de plus à la Foire de Bordeaux, au regard des grandes industries de luxe.

JOURNEES AGRICOLES — CONFERENCES DU 10 JUIN

Mardi 10 juin a eu lieu à la Foire de Bordeaux la seconde série des conférences que nous avons annoncées. M. Champetier, vétérinaire principal de l'armée, en retraite, a parlé avec beaucoup de compétence de l'élevage du cheval anglo-arabe et de son avenir. Il convient, dit-il de passer de la période des croisements, particulièrement délicate, à celle de la reproduction d'anglo-arabes sélectionnés et qualifiés. Dans ce but, il ne faudrait considérer qualifiés que les sujets ayant au minimum 50 % de sang arabe et faire établir par l'administration des haras le stud-book de la race anglo-arabe. Il réclame une sévère sélection portant à la fois sur les étalons et sur les poulinières. Il réclame l'augmentation considérable des primes et encouragements et la mise en honneur de l'équitation.

M. H. Clavé avait à traiter de l'élevage du bétail dans le Sud-Ouest. Il a décrit les diverses races bovines de cette région, indiqué celles que l'on peut conserver pures et améliorer encore par la sélection et celles que l'on peut croiser avec avantage, telles que la Garonnaise, la Gascogne et la race d'Urt. Il est le premier auteur qui recommande le croisement de la race gasconne avec la charollaise.

Il donne ensuite des directives et des conseils pratiques sur l'élevage, marqués au coin d'une grande expérience : nécessité de viser à la précocité, de chauler et de phosphater les prairies, de soigner surtout l'élevage des jeunes sujets. Il souhaite en terminant que les tables scientifiques donnant la composition des aliments soient mises d'une façon pratique à la portée des agriculteurs. Les vues originales du conférencier ont fort intéressé l'auditoire qui l'a vivement applaudi.

M. Baillargé, directeur de l'Ecole d'agriculture de l'Oiselerie (Charente), a traité de l'industrie laitière dans le Sud-Ouest. Il a indiqué les nombreux débouchés qui s'ouvraient pour tous les produits du lait. Il a donné d'excellentes indications sur la succession des fourrages verts, les meilleurs pour la lactation. Il a démontré, par des chiffres empruntés aux coopératives des Charentes, les bénéfices qui peut donner la production laitière. Ces résultats peuvent être accrus encore par l'union des agriculteurs pour l'amélioration de leur bétail et pour la fabrication en commun des produits. Le magnifique mouvement coopératif qui est né dans les Charentes doit s'étendre à tout le Sud-Ouest.

M. Capus, à la fin de la séance, a traduit comme président les sentiments de l'auditoire en remerciant les trois conférenciers des excellents conseils qu'ils venaient d'apporter aux agriculteurs.

EUDEMIS ET COCHYLIS. — MM. Duffaut et Castaing, Preignac (Gironde) et Foire de Bordeaux, allées Montesquieu, n° 6, disposent de pièges alimentaires et mélasses, livrables immédiatement.

Dépositaires demandés.

Les papillons d'eudémis, très nombreux à la première génération, font craindre un fort retour offensif du terrible fléau. Appliquons les derniers perfectionnements de la science agricole.

ESSAIS DE TRACTEURS VITICOLES ET INSTRUMENTS VITICOLES

La seconde série des essais de tracteurs organisés sous le patronage du comité de la Foire de Bordeaux, spécialement réservés aux labours des vignes de notre région, aura lieu samedi 14 et dimanche 15 juin, de 14 heures à 18 heures, au château Haut-Billy, à Léognan, près de Bordeaux, desservi par le tram électrique de Léognan, dont le point de départ est boulevard de Bègles, actuellement boulevard Albert-Premier, où on accède par les tramways de Bordeaux.

Un tram spécial avec remorque partira vers 14 heures de Bordeaux, et retour vers 18 heures.

Certains appareils viticoles nouveaux seront également essayés. Nous devons espérer que les intéressés y trouveront des éléments pour remplacer la main-d'œuvre manquante pour cultiver nos vignes, qui est celle qui demande précisément le plus de bras.

Le représentant du comité de la Foire se tiendra durant ces deux journées à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à l'emploi des machines en viticulture.

POUDRE FETO

La Métallisation Moderne, 19, rue des Trois-Conils, expose, bâtiment K, stands 14 et 15, galerie de la Victoire, un nouveau produit d'entretien pour tous les métaux.

La **POUDRE FETO,** qui est sans acide, sans odeur, absolument inoffensive, ne contenant aucun produit toxique, est la poudre qui convient le mieux pour le nettoyage de tous les ustensiles de ménage, argenterie, bijoux, etc.

Son emploi est particulièrement recommandé à MM. les Bijoutiers et Orfèvres pour les métaux précieux.

MOTOCULTURE

Les essais du tracteur André CITROEN auront lieu chez **M. Paillet, à Châteauneuf, Léognan, près Bordeaux,** tous les jours jusqu'au 21 juin.

Départ de Bordeaux, route de Toulouse, tramways de Léognan, à : 6 h. 50, 8 h. 50, 10 h. 50, 12 h. 50, 14 h. 50.

Retour, départ de Léognan, à : 9 h. 50, 12 h., 14 h., 16 h., 18 h. et 18 h. 40.

FERBLANTERIE

Les ateliers **Félix TONET et Cie,** 54, cours Saint-Médard, **Bordeaux,** ont fait, à la **Foire de Bordeaux,** bâtiment K, stands 14 et 15, une exposition d'articles de ménage en ferblanc, zinc, tôle vernie et émaillée.

Tous les articles se recommandent par leur fabrication soignée, qui justifie la rapide développement de cette nouvelle firme bordelaise, dont les fabrications s'étendent du petit couvre-plat à la vaste baignoire, en passant par les entonnoirs, abat-jour pour lampes électriques, arrosoirs, seaux, cartons à lait, etc.

C'est à son coquet pavillon de dégustation, placé entre la galerie Foch et la galerie Clemenceau que nous retrouvons cette année M. Honoré Picon, l'aimable directeur-propriétaire des réputées marques : **« Amer Honoré »** et **« Kina Royal ».**

Ces deux apéritifs, très appréciés des connaisseurs, ont conquis en peu d'années tous les suffrages, et c'est justice. D'une enquête faite ces jours derniers, l'**« Amer Honoré »** ressortait en première place comme le plus demandé ; ainsi s'expliquent les ordres de plus en plus nombreux qui arrivent journellement aux **Etablissements Honoré Picon** et qui sont livrés dans un très bref délai.

Le pavillon de dégustation de l'**« Amer Honoré »** et du **« Kina Royal »** obtient un très gros succès ; l'**« Amer Honoré »** et le **« Kina Royal »** y sont dégustés par les amateurs de bons produits.

Les **Etablissements Honoré Picon,** qui voient tous les jours s'accroître leur clientèle, non seulement en France, mais aussi dans nos colonies et dans les Amériques, ont leurs usines et bureaux, 9 et 11, rue Poitevin, et 52, rue Turenne, Bordeaux. Téléphone 42.97.

Le mouvement corporatif

Rien de bien saillant à Bordeaux depuis deux jours. Les ouvriers du bâtiment ayant accepté un arbitrage, les quatorze corporations de la Fédération vont reprendre le travail.

En dépit des efforts des leaders, on constate une certaine lassitude chez nombre de chômeurs. Beaucoup manifestent l'intention de rentrer à l'atelier ou à l'usine. C'est pourquoi des meneurs ont résolu de faire « la chasse aux renards », et d'empêcher par tous les moyens en leur pouvoir la reprise partielle du travail. Des mesures ont été prises pour sauvegarder la liberté individuelle. Toutefois, des grévistes se sont introduits de force, à deux reprises, dans un atelier de métallurgie, et ont débauché quelques ouvriers.

On note une certaine agitation chez les boulangers et les coiffeurs.

Des cortèges ont sillonné la ville jeudi et vendredi matin. On a beaucoup chanté l'« Internationale », mais il n'y a pas eu de bagarres. Les meetings se multiplient.

Les grévistes attendent avec impatience la 16 juin, date fixée par le cartel interfédéral pour la proclamation de la grève générale. Souhaitons qu'une entente intervienne d'ici là entre le gouvernement et la C. G. T.

LES EMPLOYES DE COMMERCE

Nous croyons savoir qu'à la suite des pourparlers engagés depuis quelque temps entre le comité exécutif des groupements économiques de Bordeaux et les Associations d'employés de commerce, un accord serait intervenu. Si, comme nous l'espérons, cette nouvelle est confirmée, nous reviendrons plus longuement sur cet accord, dont l'importance n'échappera pas à nos concitoyens.

Aux employés et ouvriers des deux sexes

Nous recevons l'appel suivant :

« Le Syndicat professionnel des employés et l'Union des Syndicats professionnels féminins de la Gironde organisent pour le dimanche 15 juin, à dix heures du matin, à l'Athénée, une conférence dans laquelle il sera traité de l'action syndicale telle qu'elle doit être comprise par ceux qui ont uniquement en vue les intérêts corporatifs et qui ne veulent pas voir mêler l'influence néfaste d'une politique antifrançaise à l'organisation professionnelle.

» On trouve gratuitement des cartes : 5, rue Combes, 58 bis, allées Damour, 18 bis, rue Boudet. »

Un dirigeable militaire évolue au-dessus de Bordeaux

Bordeaux a eu aujourd'hui une agréable surprise. Un dirigeable militaire de modèle récent, le « A.-T.-2 », a longuement évolué au-dessus de la ville et des environs, entre douze heures quarante-cinq et treize heures trente.

L'aéronef s'est maintenu constamment à faible hauteur, de 200 à 500 mètres, s'élevant, plongeant et prenant des virages impressionnants avec la plus grande facilité.

La population bordelaise a suivi les évolutions du dirigeable avec le plus vif intérêt jusqu'au moment où le « A.-T.-2 », qui semble être un dirigeable de la marine, est reparti dans la direction de Rochefort.

Aux combattants !

MM. les représentants délégués des Sociétés d'anciens combattants suivantes : Amicale des médaillés de 1870-71, Association générale des mutilés, Camarades de combat, Engagés volontaires de 1870-71, Ligue des chefs de section et soldats, Soldats du 3e bataillon des mobiles de la Gironde, Union nationale des combattants, réunis le 12 juin 1919 au siège social de l'U. N. C. (section du Sud-Ouest), ont décidé :

1. La mise en commun des intérêts de leurs adhérents dans la plus large mesure possible, tout en conservant l'autonomie de chaque Société et ses règlements spéciaux.

2. Le principe d'une collaboration pécuniaire à l'établissement des services sociaux : placements, consultations diverses et coopérative pour les anciens combattants.

3. Le taux de cette collaboration sera arrêté entre les différents bureaux des Sociétés susindiquées.

4. Les bureaux de ces Sociétés se réuniront le plus souvent possible pour délibérer sur leurs intérêts communs et mettre la force